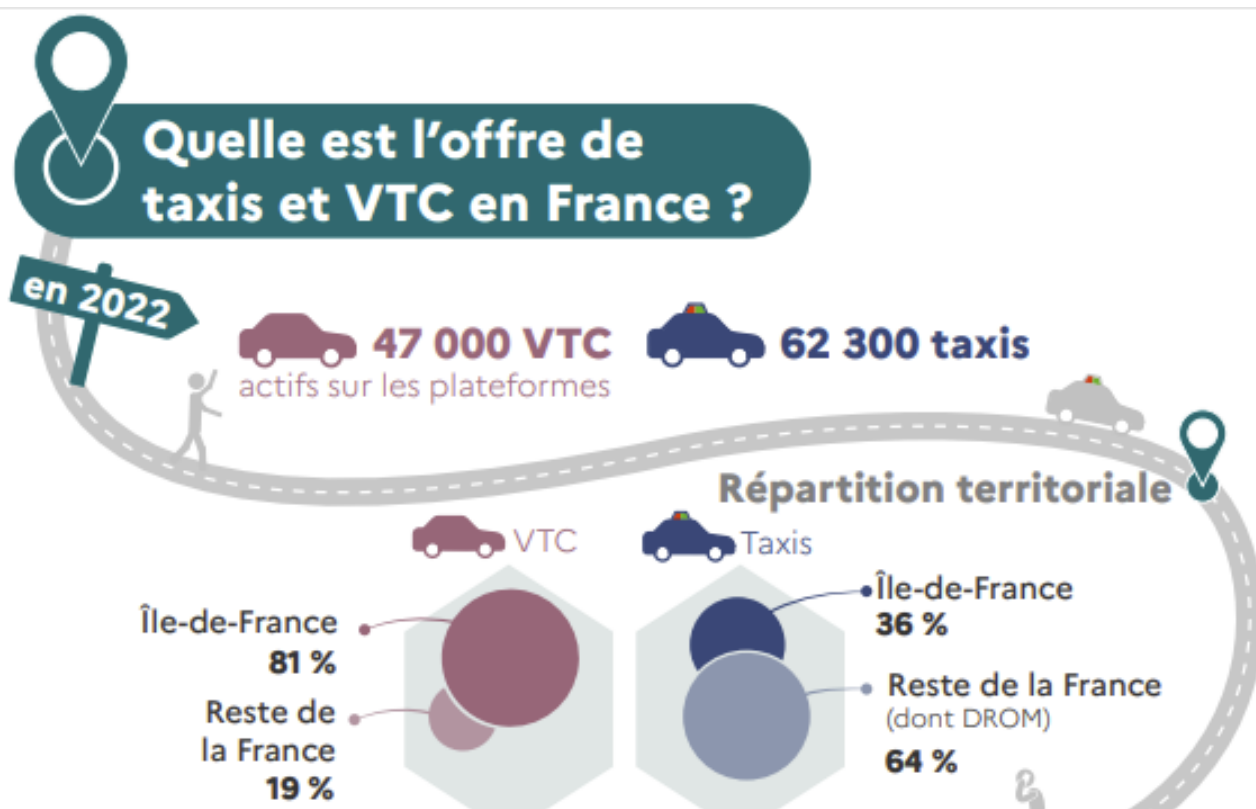


Rapport 2024 de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes

27 MARS 2024



Ce rapport fait un bilan sur les chiffres clés de l'année 2022 : plus de 47 000 chauffeurs actifs sur les plateformes VTC travaillant presque exclusivement dans les métropoles et plus de 62 000 taxis ont été recensés en France. Le rapport indique qu'en 2023, 56 700 candidats, se sont inscrits aux examens de conducteurs de taxi (83 %) et de VTC (93 %). Parmi eux, c'est environ 28 900 conducteurs qui ont reçu leurs cartes professionnelles, hors renouvellement.

L'année 2023 a vu une forte affluence de candidats aux examens de conducteurs de taxi et de VTC, avec 56 700 inscriptions. Les données révèlent une réussite plus élevée aux examens pour les candidats taxi, avec 75 % de réussite, contre 53 % pour les candidats VTC. Enfin, le rapport indique qu'en 2023, près de 28 900 cartes professionnelles ont été délivrées, sans compter les renouvellements. Sur ce total, 72 % ont été obtenus par des conducteurs de VTC.

En 2022, le secteur des transports publics particuliers de personnes en France a connu une activité en hausse, avec plus de 47 000 chauffeurs VTC et plus de 62 000 taxis recensés sur le territoire. Le point important à retenir de ces chiffres est la forte concentration de taxi dans les territoires ruraux et en Ile-de-France, tandis que les VTC se concentrent dans les zones métropolitaines.

Le rapport révèle également des données sur le parc de véhicules des Transports Publics Particuliers de Personnes, soulignant l'augmentation de véhicules récents. Par ailleurs, il indique une tendance à l'adoption de véhicules essence hybride non rechargeables parmi les VTC et les taxis parisiens.

[Consulter le rapport 2024 de l'observatoire national des transports publics particuliers de personnes](#)
[Consulter l'infographie sur l'offre des taxis et VTC en France ?](#)